

## **ESPACE EMPLOI : désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant**

**Le maire,**

☞ invite le conseil municipal à procéder à la désignation d'un délégué titulaire, pour siéger au sein du prochain conseil d'administration de l'association ESPACE EMPLOI, et d'un délégué suppléant. En effet, les statuts de cette association prévoient que la durée d'un mandat est limitée à trois ans. Les dernières élections ont eu lieu en 2008.

Par ailleurs, le maire rappelle que selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ».

Par conséquent, le rapporteur propose au conseil municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation.

**VOTE : à l'unanimité**

**Le maire,**

☞ propose la candidature de :

- Mme Agnès DANSET comme représentante titulaire
- Mme Gwénola RIVOAL comme représentante suppléante

Ont obtenu :

- Mme Agnès DANSET comme représentante titulaire : Pour : 24 ; abstentions :5 ;
- Mme Gwénola RIVOAL comme représentante suppléante : Pour : 24 ; abstentions :5 ;

**Mme Agnès DANSET et Mme Gwénola RIVOAL** sont respectivement désignées comme déléguées titulaire et suppléante de la commune de Pacé, pour siéger au sein du conseil d'administration de l'association ESPACE EMPLOI.